

<b>Numéro dans le SI local :</b>	010203CPJ4560
<b>Référence GESUP :</b>	123CP
<b>Corps à l'issue de la titularisation :</b>	Professeur des universités
<b>Article :</b>	CPJ
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	01-Droit privé et sciences criminelles
<b>Section 2 :</b>	02-Droit public
<b>Section 3 :</b>	03-Histoire du droit et des institutions
<b>Intitulé du contrat et du poste à pourvoir :</b>	Droit et gouvernance de la sante publique
<b>Nature et objet de l'appel à projet de recherche et d'enseignement :</b>	Droit et gouvernance de la santé publique
<b>Nature et objet de l'appel à projet de recherche et d'enseignement (version anglaise) :</b>	Public Health Law and Governance
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Juridical sciences    Health law Political sciences    Governance
<b>Montant du financement associé :</b>	200K EUROS
<b>Durée prévisible du projet :</b>	4 A 5 ANS
<b>Implantation du poste :</b>	0450855K - UNIVERSITE D'ORLEANS
<b>Localisation :</b>	UFR DROIT ECONOMIE ET GESTION
<b>Code postal de la localisation :</b>	XX
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	XX XX  XX - XX
<b>Contact administratif :</b>	EMILINE SANTOSUOSSO
<b>N° de téléphone :</b>	CHEF SERVICE PERSONNELS ENSEIGNANTS
<b>N° de Fax :</b>	02-38-49-43-17    02-38-49-45-26
<b>Email :</b>	02-38-49-46-80 service.personnel.enseignant@univ-orleans.fr
<b>Date de saisie :</b>	30/04/2023
<b>Date de dernière mise à jour :</b>	
<b>Date d'ouverture des candidatures :</b>	01/05/2023
<b>Date de fermeture des candidatures :</b>	31/05/2023, 16 heures 00, heure de Paris
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2023
<b>Date de publication :</b>	01/05/2023
<b>Publication autorisée :</b>	OUI
<b>Mots-clés :</b>	institutions ; droit de la santé ; droit ; santé ;
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	UFR DROIT ECONOMIE ET GESTION
<b>Référence UFR :</b>	
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	EA1212 (199213389T) - EA 1212 CENTRE DE RECHERCHE JURIDIQUE POTHIER
<b>Application Galaxie</b>	OUI
<b>Informations complémentaires :</b>	Seuls seront convoqués à l'audition, les candidats préalablement sélectionnés sur dossier par la commission

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

**Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.**

**Le profil détaillé se trouve en pages suivantes**

# Appel à candidatures pour le recrutement d'une Chaire de Professeur Junior

(Version anglaise accessible ci-dessous / English version accessible below)

Référence réglementaire :

Décret 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L952-6-2 du code de l'Éducation et par l'article L422-3 du code de la Recherche

## 1. PROFIL DU POSTE

### Description de l'emploi :

Référence Galaxie : 4560

Type de recrutement : Chaire de Professeur Junior

Les chaires de professeur junior constituent une nouvelle voie de recrutement pour permettre d'accéder à un emploi de la fonction publique dans le corps des Professeurs d'Université. Après une période de pré-titularisation de 3 à 6 ans et à l'issue d'une évaluation, vous avez ainsi vocation à être titularisé à l'Université d'Orléans en tant que Professeur des Universités après avis d'une commission de titularisation.

Sections CNU / Discipline : Sections 01, 02 et 03 / Droit de la santé

Intitulé succinct de la thématique de la Chaire de Professeur Junior (2 lignes maximum)

Nom du projet : Droit et gouvernance de la santé publique

Mots clés : Politiques de santé, institutions de la santé, droits des usagers du système de santé, protection des données de santé.

Domaine de recherche Euraxess :

Montant du financement associé :

La personne recrutée aura à sa disposition un financement de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) d'un montant de 200 000 €, dont au moins 120 000 € en ressources humaines (contrat doctoral ou post-doctoral).

Durée prévisible du projet : 4 à 5 ans.

Date de recrutement : 1/09/2023

### Lieux d'exercice :

Laboratoire (Nom, Type) : Centre de Recherche Juridique Pothier

Composante d'enseignement : UFR Droit, Économie, Gestion

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Orléans

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible : Bourges, Châteauroux

### Missions d'enseignement :

Filières de formation concernées : Licence droit (formation initiale) ; suivant les spécialités du lauréat : Masters droit public, droit privé et droit social (master 1 et spécialités de master 2 – formation initiale, continue et en apprentissage).

Les enseignements seront dispensés, en fonction des besoins, dans les trois années de licence et / ou les deux années de master. Le service pédagogique pourra être composé de cours ou de séminaires (ces derniers étant spécifiques à certaines spécialités de M2). Il pourra par ailleurs se répartir entre Orléans et ses antennes (Bourges et Châteauroux).

Activités d'enseignement, compétences souhaitées :

En l'absence de formation spécifique, en l'état actuel de l'offre de formation, en droit de la santé, le candidat ou la candidate devra être en capacité d'enseigner des matières généralistes du droit relevant, selon ses spécialités, du droit privé, du droit public ou de l'histoire du droit.

Il / elle pourra par ailleurs, sur la durée, participer à la consolidation des liens entre pédagogie et recherche dans les domaines ciblés dans la chaire, en contribuant à l'adaptation de l'offre de formation à destination des étudiants en droit, mais également, à l'échelle de l'Université, en sciences et en médecine.

### **Missions de Recherche :**

Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche :

Le Centre de Recherche Juridique Pothier de l'Université d'Orléans est une équipe d'accueil (EA 1212) qui regroupe une centaine de chercheurs autour de thématiques fortes, ancrées dans la réalité contemporaine du droit. Laboratoire de recherche pluridisciplinaire, il est composé de juristes relevant de trois sections différentes du C.N.U. (privatistes, publicistes et historiens du droit), auxquels s'ajoutent des sociologues et gestionnaires.

La recherche est actuellement structurée autour de quatre axes : « *Mutations des sources du droit, des normes et de la normativité* », « *Organisations et gouvernances* », « *Patrimoine(s)* » et « *La personne dans la cité* ».

Si tous les axes de recherche du laboratoire sont potentiellement concernés par un projet de chaire en droit de la santé, les axes « *Organisations et gouvernances* » et « *La personne dans la cité* » mettent plus directement en synergie les compétences individuelles et collectives autour des diverses facettes du droit de la santé, dans ses dimensions relevant à la fois du droit public (politiques de santé, institutions de la santé), ou du droit privé (droits des personnes, droits des usagers du système de santé), tout en valorisant des questions sociétales qui transcendent les habituels clivages disciplinaires académiques (droits fondamentaux, lutte contre les discriminations, bioéthique...).

En lien avec différentes thématiques (Santé au travail, Santé et éthique, Santé et vulnérabilité(s), Santé et territoires, Santé et culture), le CRJ Pothier développe ainsi en particulier en son sein :

- des recherches pluridisciplinaires mobilisant les enjeux fondamentaux de l'éthique et de la bioéthique (cycle de conférences « Science et conscience », devenu « Science, conscience et droit », en partenariat avec le Centre hospitalier d'Orléans),
- des travaux portant sur les politiques de santé territorialisées et leurs répercussions sur les citoyens (Programme de recherche POPSU (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines), dédié aux structures urbaines, qui a permis la constitution d'une équipe de recherche mixte explorant les liens entre métropolisation et santé (<https://popsu.archi.fr/projet/orleans-metropole>)),
- des projets de recherche sur la place de la santé dans la cité, en lien avec les questions de vulnérabilités et de droit des personnes (travaux et cycle de travaux sur les vulnérabilités),
- des travaux et projets collectifs mêlant le droit du travail et la gestion des ressources humaines aux questions de santé (recherche pluridisciplinaire menée par plusieurs membres du laboratoire, dans le cadre d'un programme de recherche-action construit sur la base d'un partenariat avec la Dreets Centre-Val de Loire et les services de prévention et de santé au travail de la région, qui a notamment abouti à la création d'un « laboratoire d'innovation en santé au travail »).
- des réflexions sur l'accès à la culture dans les structures de soins, dans cadre du programme « Culture Santé » co-piloté par la DRAC et l'ARS en région Centre Val de Loire (projet de journée d'étude actuellement annoncé).

Projet de recherche et compétences souhaitées :

Le projet de recherche au cœur de la chaire porte sur l'*Accès aux soins et la protection de la santé*. Il enracine ainsi les riches perspectives scientifiques qu'il ouvre dans un contexte territorial marqué par une carence traditionnelle de l'offre de soins, particulièrement prégnante s'agissant de la médecine libérale.

Cette chaire « *Droit et gouvernance de la santé publique* », portée par l'Université d'Orléans, s'inscrit dans le contexte de la création d'un CHU à Orléans et d'une Faculté de médecine, dernières réponses aux déficiences de la couverture médicale en région Centre-Val de Loire. Elle pourra également bénéficier de la valorisation des travaux en santé à l'échelle régionale dans la cadre de la MSH Val de Loire, désormais dotée d'un nouvel axe intitulé « *La santé dans tous ses états* », qui permettra de susciter de nouvelles dynamiques, en renforçant les liens entre les laboratoires en sciences humaines et sociales des universités d'Orléans et de Tours. Cette chaire vise, de manière générale, à renforcer les compétences locales dans le champ du droit de la santé, en soutien et dans le prolongement des actions déjà engagées au sein du laboratoire et de l'école de droit d'Orléans, tout en suscitant de nouvelles collaborations et perspectives en recherche fondamentale, en valorisation, sensibilisation et diffusion scientifiques.

Peut se positionner sur ce projet de chaire tout chercheur, français ou étranger, avec une expertise reconnue en droit de la santé et une aptitude à transcender les clivages disciplinaires académiques.

La candidature sur cette chaire implique plus particulièrement :

- Une expertise scientifique reconnue dans un ou plusieurs domaines du droit de la santé.
- Une connaissance du milieu médical et des problématiques qui lui sont liées.
- Une aptitude à développer des partenariats transdisciplinaires, au sein comme en dehors du monde académique.

Nature projet :

Cette chaire « *Droit et gouvernance de la santé publique* » permettra le pilotage de projets de recherche fédérateurs et d'envergure dans le domaine du droit de la santé.

Le projet scientifique général portant sur l'*Accès aux soins et la protection de la santé* permettra lui-même de développer plus particulièrement diverses actions scientifiques collectives (colloques, cycles de travaux, séminaires de recherche, journées d'études, projets d'ouvrages collectifs) impliquant les membres du laboratoire et de la communauté universitaire dans le prolongement, l'enrichissement et la complémentarité recherchés avec les projets actuellement menés au sein du laboratoire d'accueil.

Contact (nom, prénom) : Florent Blanco

Mail : [florent.blanco@univ-orleans.fr](mailto:florent.blanco@univ-orleans.fr)

Téléphone : 02 38 49 25 15

## 2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

### Dépôt de candidatures :

Aucune condition d'âge, ni de nationalité n'est imposée pour candidater. Peuvent postuler : les titulaires d'un doctorat ou diplôme équivalent ou les candidates et candidats justifiant de titres et travaux scientifiques jugés équivalents.

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. Un guide de procédure est à votre disposition :

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can>

La procédure de candidature et la composition des comités de sélection sont à votre disposition :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/chaire-de-professeur>

Déposez votre dossier de candidature avant le 29 mai 2023.

### Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

La recevabilité administrative des dossiers sera effectuée par les services de la DRH et seuls les dossiers des candidats et candidates éligibles seront transmis à la commission de sélection. L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de la recherche et de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués dans un premier temps à partir du dossier de candidature, puis le cas échéant lors de l'audition.

À l'issue des auditions, la commission se prononce en fonction des mérites des candidats et candidates, en prenant notamment en compte la qualité et l'originalité des projets de recherche et d'enseignement présentés, leur motivation, leur vision prospective et leur capacité d'encadrement scientifique et pédagogique.

### Modalités d'examen des dossiers et d'audition des candidat-e-s :

Les modalités d'examen des dossiers et d'audition des candidat-e-s sont définies par le décret 2021-1710, article 10.

« La commission procède à un premier examen des dossiers de candidature, notamment au vu du projet de recherche et d'enseignement présenté. Au terme de cet examen, elle établit la liste des candidats sélectionnés pour une audition. La commission auditionne alors chaque candidat sélectionné. L'audition peut comprendre, lorsque l'avis de recrutement le prévoit, une ou plusieurs mises en situation professionnelle sur site ou à distance, sous forme notamment d'une ou plusieurs leçons sur un thème libre ou imposé, de séminaire de présentation de travaux de recherche ou de rencontre avec les étudiants ou les enseignants chercheurs, chercheurs ou assimilés de l'unité de recherche ou d'enseignement dans laquelle le poste est ouvert. Cette mise en situation peut être publique dans les conditions prévues par l'avis de recrutement. »

Mise en situation :  Oui  Non

Le cas échéant, sous forme de :

- Leçon
- Séminaire de présentation des travaux de recherche
- Rencontre avec les étudiants ou Enseignants Chercheurs

Audition publique :  Oui  Non

### 3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : [www.univ-orleans.fr](http://www.univ-orleans.fr).

#### Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université.

Les modalités d'obligation de services des candidat-e-s sont définies par le décret 2021-1710, article 14.

« Les obligations de service d'enseignement peuvent être fixées de façon pluriannuelle sur la durée du contrat, sans être inférieures, pour les agents ayant vocation à être titularisés dans un corps de professeurs relevant du titre V du livre IX du code de l'éducation à une référence annuelle, à 42 heures de cours magistral ou de 64 heures de travaux pratiques ou dirigés, ou toute combinaison équivalente ; Pendant la durée du contrat, il ne peut effectuer de travaux supplémentaires ni de cours complémentaires.

#### Rémunération du poste :

L'agent contractuel, le nouvellement recruté, sera classé à l'échelon 4 de la grille des maîtres de conférences hors classe soit à l'INM 796.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,  
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous âges et de toutes origines.*

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : [www.univ-orleans.fr](http://www.univ-orleans.fr) (rubriques Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Chaire de Professeur Junior).

# Call for applications

## Chaire de Professeur Junior (CPJ)

### Junior Chair Professor - Tenure Track position

Regulatory framework:

Decree 2021-1710 of 17 December on the Junior Professorship contract provided for by article L952-6-2 of the Education Code and by article L422-3 of the Research Code

## 1. JOB PROFILE

### Job identification:

Référence Galaxie : 4560

Recruitment article: CPJ

The tenure track position named « Chaire de Professeur Junior » is a novel recruitment process that provides access to a civil service position as a "Professeur d'Université". After a pre-tenure period of 3 to 6 years and following an assessment, the successful candidate can obtain full tenure at Université d'Orléans after approval by a tenure committee.

CNU N° section : Sections 01, 02 and 03 / Health Law

Short description of the tenure track scientific project (maximum two-line summary of the profile in English):

Name of the project: Public Health Law and Governance

Keywords: Health policy, health institutions, health system users' rights, health data protection.

Euraxess research area :

Amount of associated funding :

The person recruited will have at his/her disposal a funding from the French National Research Agency (ANR) of €200,000, of which at least €120,000 in human resources (doctoral or post-doctoral contract).

Project duration: 4 to 5 years

Recruitment date: 1/09/2023

### Work places:

Laboratory (name and unit number) : Pothier Legal Research Center of the University of Orleans (EA 1212)

Teaching department : Faculty of Law, Economics and Management ; Law School of Orleans

Place(s) of work : Orleans

Other possible place(s) of work : Bourges and Chateauroux

### Teaching profile:

Training courses concerned :

Teaching programs concerned: Licence droit (Bachelor's Degree); Masters in public law, private law and social law (Masters 1 and Masters 2 – initial, continuing education and apprenticeships).

The teaching will be provided, depending on the needs, at the three years' program of the Bachelor's degree and/or at the two years' program of the Master's degree. The teaching service may consist of courses or seminars (the latter being specific to certain Masters 2). It may also be offered at the University of Orléans and/or its branches (Bourges and Châteauroux).

Teaching activities / Desired skills :

In the absence of specific learning programme in Health law in the current state of the programmes of the School of Law, the candidate must be able to teach general law subjects relating to private law, public law or history of law, depending on his/her specialities.

He/she should also be able, over the long term, to contribute to the consolidation of links between teaching and research in the fields targeted by the Chair, by contributing to the adaptation of the learning programme for law students, but also, at the University level, for science and medicine students.

### Scientific profile:

Host laboratory description :

The Pothier Legal Research Center of the University of Orleans is a research group (EA 1212) of approximately one hundred researchers working on series of themes anchored in the contemporary reality of law. As a multidisciplinary research laboratory, it is composed of three different C.N.U. jurist departments (Private Law, Public Law and History of Law), while also including sociologists and managers. The research conducted in the context of the Pothier Legal Research Center is currently structured around four main axes: "Evolution of legal sources, norms and normativity", "Organizations and governance", "Heritage", and "The Individual in the Society".

All the research axes of the laboratory are potentially concerned by a chair project in Health law. However, the research axes on "Organisations and governance" and "The Individual in the Society" are more directly concerned, as they may bring together individual and collective competences around the various facets of Health law, both in its public law dimensions (health policies, health institutions) and private law dimensions (rights of individuals, rights of users of the health system), while at the same time they may address societal issues that transcend the usual academic disciplinary divides (fundamental rights, the fight against discrimination, bioethics, etc.).

In connection with different research topics (Health at work, Health and ethics, Health and vulnerability(ies), Health and territories, Health and culture), the CRJ Pothier is currently conducting :

- multidisciplinary research involving the fundamental issues of ethics and bioethics ("Science and Conscience" conference series, now "Science, Conscience and Law", in partnership with the Orléans Hospital Centre),
- work on territorialized health policies and their impact on citizens (POPSU research program (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines), which has led to the creation of a mixed research team exploring the links between metropolisation and health (<https://popsu.archi.fr/projet/orleans-metropole>),
- research projects on the place of health in the society, in relation to issues of vulnerability and human rights, work and human rights (work and work cycle on vulnerabilities),
- collective work and projects combining labour law and human resource management with health issues (multidisciplinary research conducted by several members of the laboratory, in the framework of a research program built on the basis of a partnership with the Dreets Centre- Val de Loire, the Val de Loire and the region's occupational health and prevention services, and which has led to the creation of a "laboratory of occupational health and safety").
- reflections on access to culture in health care structures, within the framework of the "Culture Santé" programme co-piloted by the DRAC and the ARS in the Centre Val de Loire region (the project of a full day workshop has been currently announced).

Research project and desired skills :

The research project at the heart of the Chair focuses on *Access to Care and Health Protection*. It creates important scientific perspectives in a territorial context, which is marked by a traditional lack of health care provision, especially in the case of private practice.

This Chair in "*Public Health Law and Governance*", supported by the University of Orléans, is part of the context of the creation of a Faculty of Medicine and of a University Hospital in Orléans. These are the latest responses to the deficiencies in medical coverage of the Centre-Val de Loire region. The Chair will also be able to benefit from the development of health research at regional level within the framework of the MSH Val de Loire. The latter has currently developed a new axis entitled "*Health in all its states*", which is expected to create new dynamics by strengthening the links between the human and social science laboratories of the universities of Orléans and Tours.

This Chair aims, in general, to strengthen local skills in the field of Health law, in support of and as an extension of the actions already undertaken by the Orléans Laboratory and Law School, while at the same time to encourage new collaborations and prospects in fundamental research, scientific promotion, awareness and dissemination.

Any researcher, French or foreign, with recognised expertise in health law and an ability to transcend academic disciplinary divides, may apply for this Chair project.

Applying for this Chair requires in particular :

- recognised scientific expertise in one or more areas of health law;
- knowledge of the medical environment and related issues;
- an ability to develop transdisciplinary partnerships, both within and outside the academic world.

Objectives of the project :

The Chair "*Law and Governance of Public Health*" will enable the management of large-scale, federative research projects in the field of health law.

The general scientific project on *access to care and health protection* will itself allow for the development of various collective scientific actions (colloquia, workshops, work cycles, research seminars, collective research projects) involving the members of the laboratory and the university community. The project is expected to enrich, complement and extend the projects currently carried out within the host laboratory.

Contact (surname, first name) : Florent Blanco ;

Email: [florent.blanco@univ-orleans.fr](mailto:florent.blanco@univ-orleans.fr)

Phone : 02 38 49 25 15

## 2. RECRUITMENT CRITERIA :

### Submission of applications:

Open to all candidates with no age or nationality limits. Candidates must hold a doctoral or equivalent degree or proof of scientific titles and work deemed equivalent. The application procedure is dematerialised and can only be done via the Galaxie web application. A procedure guide is at your disposal:

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can>

The application procedure and the composition of selection committees are available on the following link:

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/chaire-de-professeur>

Submit your application online before May 29th, 2023:

### Criteria for the assessment of applications by the selection committee:

Applications will be screened for administrative eligibility by the HR department and only eligible applications will be submitted to the selection committee. The assessment of applications will be based on the quality of the application form and on the experience in the research and teaching fields as well as on the consistency of the applicants' profiles with the needs expressed in the tenure track description.

These elements will first be assessed on the basis of the application form, then if necessary during the interview of the applicant.

At the end of the interviews, the committee decides on the merit of the candidates, and more particularly on the quality and originality of the research and teaching projects presented, the candidates' motivation, vision for the future and ability to supervise research and teaching.

### Procedures for examining applications and interviewing applicants:

Article 10 of Decree 2021-1710 defines the procedures for examining applications and interviewing applicants. "The committee carries out a first examination of the application files, particularly in light of the research and teaching project presented. At the end of this examination, it draws up a list of applicants selected for an interview. The committee then interviews each selected applicant. The interview may include, if provided for in the recruitment notice, one or more on-site or remote simulation exercise, in particular in the form of one or more lessons on a free or compulsory theme, of a seminar to present research work, or of a meeting with students or teacher-researchers, researchers or equivalent staff members from the research or teaching unit in which the position is open. This simulation exercise may be public according to the conditions provided for in the recruitment notice."

Simulation:  Yes  No

If so, in the form of:

Lesson  Presentation of research work  Seminar

Public audition:  Yes  No

### 3. GENERAL PROVISIONS :

The University of Orléans is characterised by its multidisciplinary nature. It accounts for 3 Training and Research Units, 1 University Engineering School (Polytech), 4 University Institutes of Technology, 1 National Higher Institute for Teaching and Education (INSPÉ), 1 Observatory of Sciences of the Universe (OSUC), 1 University School of Physiotherapy (EUK) and a department of medical training.

More than 20,000 students, including more than 2,000 foreign students, frequent one of the University's sites in the Centre-Val de Loire region. Its international vocation is confirmed with 14% of foreign students and nearly 90% of countries represented.

Recognised as a European University through the ATHENA network and awarded the "Human Resources Excellence in Research" HRS4R label.

Leader of several projects, its ability to innovate translates into the dynamism of its research and the technology transfer towards regional, national and international businesses. The Orléans Campus benefits from an ecosystem of scientific excellence with 25 research units.

Its training offer, with numerous professional courses, is being developed in close connection with research. For more information: <http://www.univ-orleans.fr/>.

#### Conditions of practice:

According to the University's needs, training courses are subject to happen at all levels of university training, within all university's colleges and sites.

The terms of service obligation of applicants are defined by decree 2021-1710, article 14.

"Teaching service obligations may be fixed on a multi-year basis over the duration of the contract without being lower than an annual reference of 42 hours of lectures or 64 hours of practical work or seminars, or any equivalent combination"

During the term of the contract, he or she may not carry out additional work or complementary courses.

#### Remuneration for the position:

The newly recruited contract worker will be classified at step 4 ("échelon 4") of the salary grid for associate professors in the upper pay range ("hors classe"), i.e. at INM 796.

*Within the framework of the action plan for professional equality,  
the University of Orléans favourably welcomes applications of persons of the gender least represented in the  
field or discipline concerned, disabled persons and persons of all ages and origins.*

The job profile is available on the University of Orléans' website: <http://www.univ-orleans.fr/> (rubriques Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Chaire de Professeur Junior).